

Olivier Lazzarotti, Marc Lohez
11 mai 1999

Doit-on être contre le patrimoine ?

Le patrimoine est un mot devenu très consensuel si on en juge les déclinaisons qui en sont faites, du naturel au culturel, du local au mondial, des journées à l'année... Pourtant, il a un sens ! O. Lazzarotti replace, pour nous, le patrimoine dans l'évolution des lieux et des territoires.

Olivier Lazarotti a commencé par montrer que le patrimoine est partout : dans le code de l'urbanisme, en 1983, " le territoire français est le patrimoine commun de la nation ", il consensuel : personne ne pense à le contester, pas plus qu'on ne contesterait la liberté ou les droits de l'homme. Le patrimoine est également présent partout : 70% du territoire sont protégés et 15 000 monuments sont classés en France. On l'accouple à une cascade d'épithètes (génétique, naturel, historique...) et à toute les échelles possibles du mondial au local. Ce qui fait penser à P. Valéry à propos de la liberté, dont il disait qu'elle a "plus de valeur que de sens".

Mais O. Lazarotti a ensuite développé trois exemples qui montrent que le patrimoine ne joue pas toujours un rôle positif :

Francières dans l'Oise est un village de 440 habitants à 50 km de Paris. A 800 m du bourg, un hameau s'est créé autour d'une sucrerie fondée dans les années 1830. Ce lieu de vie résulte du paternalisme des dirigeants de l'entreprise. Cela leur a permis de tenir la municipalité de 1919 à 1965. L'usine cesse de fonctionner en 1969 et il n'en reste aujourd'hui que quelques ruines rouillées. Mais la famille qui possède la sucrerie veut la faire classer (en militant pour un projet de musée du sucre) ce qui la met en conflit avec l'actuelle municipalité, représentant les fermiers du bourg, et divise la population de la commune. Le patrimoine n'est donc pas si consensuel que cela et il ne se fonde sur le passé que de façon secondaire : c'est avant tout une vision d'avenir.

Le Marais à Paris (voir J. Faure, *Le Marais*, L'Harmattan, 1997). Quartier populaire et industriel au 19^{ème} siècle, il se signalait alors surtout par son insalubrité (tuberculoses). Deux conceptions s'affrontent au début du 20^{ème} siècle : le raser ou le réhabiliter ; mais l'une comme l'autre ne tiennent aucun compte des habitants. La campagne d'opinion des partisans d'une réhabilitation est lancée par des gens comme Giraudoux et va s'appuyer sur la loi de 1941 ! Le festival du Marais qui débute dans les années 60 (les premiers spectacles datent de 1962 et s'appelleront "Festival du Marais" de 1963 à 1987) et la loi Malraux scelleront leur victoire. Entre 1962 et 1990 le marais est vidé de ses habitants par des procédures parfois à la limite de l'expulsion. L'artisanat disparaît et l'on assiste à une recomposition sociale, vers une population nettement plus aisée. Il s'agit donc d'un cas d'appropriation d'un quartier par des gens de l'extérieur. On a " nettoyé " un quartier au nom du passé !

Les Galapagos, archipel de 8000 km² à l'ouest de l'Equateur. Vide, puis successivement investi par les explorateurs, les baleiniers et les naturalistes, l'archipel a longtemps posé des problèmes de souveraineté : à qui appartenait-il ? Dans sa thèse, Charles Grenier montre la stratégie de l'Equateur pour s'emparer de l'archipel. il a d'abord tenté la colonisation, mais il

avait peu de moyens ; il s'est ensuite efforcé de faire reconnaître sa souveraineté sur l'archipel par les instances internationales. Les Galapagos sont classées au patrimoine mondial en 1978, ce qui assure l'appropriation par l'Equateur. (De même, le parc de Yellowstone a été fondé par les Etats-Unis en 1872, avant que la conquête de l'ouest soit achevée...) O. Lazarotti a conclu son intervention par plusieurs remarques :

Le patrimoine ne s'oppose pas en fait à la mondialisation : il est particulièrement lié au tourisme international puisque le nombre de sites inscrits au patrimoine mondial dépend du nombre de visiteurs touristiques. Pourquoi être contre ? La notion de patrimoine est instrumentalisée. On se sert du patrimoine à des fins d'appropriation. O.Lazarotti parle même d'un "Viagra® social" (la petite pilule bleue est née de recherches sur des médicaments pour le... c ur !). La tendance est de jouer les pierres plutôt que les hommes vivants. Cela revient à s'appuyer sur une légitimation des lieux fondée sur la tradition et sur le sol. C'est une conception totalement dépassée de l'espace géographique et qui fonctionnait au 19e siècle. Enfin, la notion de patrimoine renvoie à une notion de sédentarité dépassée. Questions et débats :

Gilles Fumey donne des précisions sur les vieux quartiers de Lyon : ils sont de plus en plus morts le jours et viennent d'être classés au patrimoine mondial. Marc Lohez tente ensuite d'innocenter le patrimoine :après tout, l'appropriation de quartiers et l'éviction de leur population se produisent aussi dans la restructuration de vieux quartiers industriels, sans protection ni classement. Mais pour O. Lazarotti, il y a un problème de mot : on chasse des gens au nom du patrimoine et dans des conditions très contestables comme dans le cas du Marais, où l'on a pas hésité à s'attaquer à des loyers-loi de 1948 (personnes âgées...).

Les débats ont ensuite porté sur les liens entre le patrimoine et l'identité (J.F. Staszak) : Angkor, patrimoine mondial, est présent sur le drapeau Cambodgien ; mais à qui appartient Angkor ? O. Lazarotti souhaite que l'on prenne garde à cette notion d'identité : ainsi les Khmers rouges se sont-ils eux aussi approprié Angkor... Cette question d'appartenance/appropriation et d'éviction des "propriétaires naturels" des sites classés au patrimoine a rebondi sur trois cas :

L'îlot de Gorée qui met de coté tout le reste de l'histoire Africaine pour la réduire à l'esclavage. Le bain de Cayenne qui ne concerne pas les guyanais mais les français. Auschwitz où le problème des activités autour du camp vient tout juste d'être réglé.

Compte-rendu : Marc Lohez